



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL INDIVIDUEL EN ASSISTANCE TECHNIQUE ET APPUI INSTITUTIONNEL CHARGE D'APPUYER LE MINISTERE DU PLAN DANS LE PROCESSUS DE SELECTION D'UN COORDONNATEUR NATIONAL DU SECRETARIAT NATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES (SENAREC) ET D'UN COORDONNATEUR NATIONAL DE L'OBSERVATOIRE CONGOLAIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (OCDD)

AMI N°065/UEP/PRRAP/COORDO/PM/10/2020

Don IDA N°D-1850-ZR

Date de publication : 15 octobre 2020

Date de dépôt : 30 octobre 2020

Lieu de la mission : Kinshasa

Durée de la mission : 30 jours à dater de la signature du contrat.

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un don de l'Association internationale de développement (IDA) N°D-1850-ZR d'un montant additionnel de 45.000.000 USD (dollars américains quarante-cinq millions) pour financer le Projet de Réforme et de Rajeunissement de l'Administration Publique (PRRAP), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat concernant le **Recrutement d'un Consultant national individuel en assistance technique et appui institutionnel chargé d'appuyer le Ministère du Plan dans le processus de sélection d'un Coordonnateur national du Secrétariat National de Renforcement des Capacités (SENAREC) et d'un Coordonnateur National de l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD).**

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les principaux objectifs de la mission consistent à appuyer le Ministère du Plan dans : (i) la sélection d'un Coordonnateur national du SENAREC et d'un Coordonnateur national de l'OCDD.

Il s'agit d'appuyer, dans un premier temps, l'organisation du processus de sélection en vue de combler la vacance aux postes du Coordonnateur National du SENAREC et celui de l'OCDD.

III. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant indépendant devra répondre au profil ci-après :

- Détenir au minimum un master (Bac +7) en Sciences économiques, Sciences administratives, sciences juridiques, sciences politiques ou autre domaine pertinent ;
- Avoir participé activement dans le processus de mise en œuvre de la réforme du secteur public en Afrique et/ou en RDC ;
- Avoir une bonne expérience dans l'analyse des questions de développement et la formulation et le suivi des politiques publiques et des réformes clés ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la coordination des programmes ou projets à portée nationale ou sous régionale en matière de renforcement des capacités et financés par les bailleurs des fonds (Banque mondiale, PNUD, Banque africaine de Développement, union européenne ou union africaine,) ;
- Avoir participé dans les activités de recrutement ou de sélection pour des postes de leadership et de management des organisations, des programmes ou projets ;
- Avoir participer dans la conception et la mise en œuvre des réformes clés de l'Administration publique en République Démocratique du Congo ;
- Être capable de travailler dans un cadre multiculturel et posséder une bonne capacité de communication orale et écrite.

IV. CONTENU DU DOSSIER

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation pour la mission (au maximum deux pages) ;
- Curriculum Vitae du Consultant rédigé en Français ;
- Copie des attestations et diplômes obtenus et certifiés (les plus pertinents) ;
- Copie des certificats ou attestations des services similaires rendus.

N.B : les candidats sont priés de fournir obligatoirement les pièces énumérées ci-haut. L'absence d'une d'elles constitue un motif de rejet de la candidature.

V. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera recruté par la méthode de *sélection des Consultants Individuels* en application des procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale éditées en janvier 2011, versions révisées en juillet 2014 et disponibles sur le site de la Banque Mondiale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00, heure locale de Kinshasa, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent parvenir, de préférence, par courrier ou le cas échéant par courriel à l'adresse ci-dessous au plus tard **lundi 30 octobre 2020 à 15 heures précises**, heure locale (TU+1) de Kinshasa et porter clairement la mention « **AMI N°065/UEP/PRRAP/COORDO/PM/10/2020 - Recrutement d'un Consultant national individuel en assistance technique et appui institutionnel chargé d'appuyer le Ministère du Plan dans le processus de sélection d'un Coordonnateur national du Secrétariat National de Renforcement des Capacités (SENAREC) et d'un Coordonnateur National de l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD)** ».

Pour toute autre information supplémentaire en rapport avec les Termes de référence de la mission, prière nous contacter à l'adresse ci-dessous :

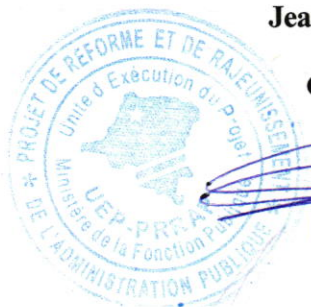
Croisement des avenues Boulevard du Palais de la Nation et Office des routes, Bâtiment administratif de la Fonction Publique, Aile 4 au 3ème étage, Commune de la Gombe, ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 (0) 816218367/814241420

E-Mail : djimediafr@yahoo.fr , diadjime@gmail.com , omboilenga.om@gmail.com et omboilenga@yahoo.fr

Jean-Paul MABAYA

Coordonnateur



TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant national individuel en assistance technique et appui institutionnel chargé d'appuyer le Ministère du Plan dans le processus de sélection d'un Coordonnateur national du Secrétariat National de Renforcement des Capacités (SENAREC) et d'un Coordonnateur National de l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD)

I. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo, à l'instar d'autres pays de l'Afrique centrale aspire à son développement durable.

A cette fin, elle a adhéré à une série d'initiatives internationales et sous régionales jugées salutaires pour le développement durable parmi lesquelles l'on peut citer l'adhésion aux Objectifs de Développement Durable (ODD)¹, au nouveau partenariat mondial pour une aide efficace au service du développement ou le «New Deal pour un engagement dans les Etats fragiles»² ainsi qu'à l'agenda 2063³ qui vise le développement de l'Afrique.

A la suite de son engagement manifeste pour le Développement durable, le pays a entrepris une série des réformes importantes et audacieuses parmi lesquelles la réforme de l'Etat par la décentralisation et poursuit des efforts pour l'amélioration du climat des affaires, la réforme de la gouvernance de l'Administration publique, des Finances publiques et des ressources naturelles.

Dans cette même perspective, le pays s'est doté de son « Programme National Stratégique de Développement (PNSD) » qui traduit son engagement pour le Développement Durable (ODD) et trace un cheminement qui se structure en trois séquences, à savoir : (i) l'atteinte du niveau des pays à revenu intermédiaire en 2030 et (ii) l'intégration du cercle des pays émergents à l'horizon 2040 afin (iii) d'aboutir au développement durable en 2050.

Le PNSD est donc le cadre référentiel par excellence des toutes politiques publiques et stratégies nationales de développement. Il fédère ainsi toutes les initiatives de réformes structurelles et sectorielles et d'ajustements conjoncturels permettant d'adresser des réponses idoines aux nombreux défis qui caractérisent le pays face aux enjeux du développement durable.

¹ Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en septembre 2015 par la communauté internationale sous l'égide des Nations unies est un plan d'action mondial pour l'humanité, la planète et la prospérité pour les 15 prochaines années. Ce programme met l'homme au cœur du développement et vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, préserver l'environnement et assurer l'avènement des sociétés plus spécifiques et inclusives. Il s'inscrit dans le prolongement des OMD desquels les DSCR 1 et II ont été mis en œuvre et couvre la dimension économique, sociale, environnementale et institutionnelle.

² Le New Deal pour un engagement dans les Etats fragiles a été approuvé en novembre 2011 à l'issue du 4^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Busan (Corée du Sud).

³ L'AGENDA 2063 sert de schéma et de plan directeur de l'Afrique pour la transformation de l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir. C'est donc le cadre stratégique du continent visant l'atteinte de l'objectif de développement inclusif et durable du continent.

Le succès dans sa mise en œuvre suppose l'existence des capacités nécessaires aux niveaux de l'Etat, de ses institutions et de son administration ainsi qu'au niveau des acteurs tant au niveau central que provincial et local (ETD) pour porter la vision du changement qu'il véhicule et traduire au quotidien en actions concrètes les politiques publiques ainsi que les réformes qui en découlent dans le cadre d'une gestion publique et privée axée sur les résultats.

C'est pour répondre à ce défi, que le Gouvernement accorde une attention très particulière aux activités de renforcement des capacités ainsi qu'au suivi-évaluation des indicateurs cibles des ODD auxquels s'adosse le PNSD. Ainsi, l'on peut noter la création et la mise en place :

- (i) **Des organes, outils et activités dédiés au renforcement des capacités. Il s'agit notamment :** (a) du Comité d'Encadrement des Activités de Renforcement des Capacités (CEARC), qui comprend des organes comme le Comité National de Renforcement des Capacités (CNRC) sous la présidence du Ministère du Plan, le Comité Technique de Suivi des Activités de Renforcement des Capacités (CTSARC), le SENAREC et les Comités Provinciaux de Pilotage des Activités de Renforcement des Capacités (CPPARC) ; (b) des outils programmatiques et de mobilisation des ressources nécessaires que sont le Programme National de Renforcement des Capacités (PRONAREC) et le Fonds National de Renforcement des Capacités (FONAREC) auxquels s'ajoute la politique nationale de renforcement des capacités en gestation et (c) la planification d'une série d'activités jugées prioritaires via le projet de réforme et de rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP) en vue de la pérennisation des acquis du projet PRC-GAP.
- (ii) **D'un observatoire congolais du Développement durable (OCDD)** pour appuyer le gouvernement dans le suivi-évaluation des avancées vers l'atteinte des résultats escomptés de la mise en œuvre des ODD notamment en lien avec l'Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique ainsi que de l'Agenda 2030 des Nations unies.

Le souci de performance et d'efficacité de ces structures éminemment techniques au regard notamment de leurs principales missions et fonctions essentielles, appel le développement des capacités techniques et opérationnelles pour qu'elles répondent constamment aux attentes du Gouvernement respectivement en leur qualité de guichet unique du gouvernement en matière de renforcement des capacités et observatoire en matière des ODD.

Ainsi, pour ce qui concerne les activités de renforcement des capacités, le Ministère du Plan met en œuvre un processus de restructuration conformément à la décision du Conseil National de Renforcement des Capacités (CNRC) du 17 août 2020 entérinant ainsi les conclusions de l'atelier organisé à Kinshasa du 07 au 08 juillet 2020 par le Ministère du Plan en vue de la redynamisation des organes, outils programmatiques et opérationnels ainsi que des activités stratégiques de renforcement des capacités parmi lesquelles celles en lien avec la composante 3 du PRRAP.

En vue de garantir la plénitude et l'effectivité des missions du SENAREC ainsi que la complétude de ses principales fonctions,⁴ au regard notamment des conclusions et

⁴ Notamment à la suite des résultats de la revue organisationnelle et fonctionnelle a été diligentée en 2017 et des conclusions de l'atelier organisé à ce sujet le 8 et le 9 juillet de l'année en cours.

recommandations de la revue organisationnelle diligentée en 2017 avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale à travers le Projet de Réforme et de Rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP), le Ministère du Plan met en place un processus devant conduire à la sélection d'un Coordonnateur National du SENAREC pour pallier à la vacance et au défi de leadership auquel fait face cette structure clé du gouvernement en matière de coordination, de mise en œuvre et de suivi des activités de renforcement des capacités en RDC.

Pour ce qui concerne l'OCDD⁵, l'action du Ministère du Plan consiste à assurer un processus de redynamisation et de renforcement des capacités institutionnelles de cette structure importante du Gouvernement et ce, à la lumière des conclusions du premier Rapport National Volontaire (VNR) sur les ODD présenté par la RDC au mois de juillet 2020 indiquant l'existence d'un certain nombre de défis à relever pour garantir l'effectivité et l'efficacité des missions confiées par le Gouvernement à cet observatoire.

Cela étant, le Ministère du plan a l'intention d'utiliser une partie des crédits alloués au renforcement des capacités dans le cadre du Projet de Réforme et de Rajeunissement pour le recrutement de deux Consultants nationaux indépendants devant l'appuyer dans le processus de sélection des Coordonnateurs nationaux de ces deux structures dans le cadre de la mise en œuvre du processus de restructuration du SENAREC et de redynamisation de leurs activités stratégiques en lien avec le Programme du Gouvernement et le PNSD sur lequel il repose.

II. Objectifs

Les principaux objectifs de la mission consistent à appuyer le Ministère du Plan dans :
(i) la sélection d'un Coordonnateur national du SENAREC et d'un Coordonnateur national de l'OCDD.

Il s'agit d'appuyer, dans un premier temps, l'organisation du processus de sélection en vue de combler la vacance aux postes du Coordonnateur National du SENAREC et celui de l'OCDD.

III. Descriptions des tâches

Au regard de la nature et des objectifs de la mission, le consultant apportera son appui technique dans la coordination de l'ensemble du processus de sélection aux 2 postes concernés et participera à l'ensemble des activités définies dans le cadre du processus de sélection de deux coordonnateurs nationaux.

Ainsi, les tâches spécifiques du consultant se présentent de la manière suivante :

Sous la Supervision du Ministre en charge du Plan, le Consultant national aura comme principale tâche (sans être exhaustif) de participer à l'ensemble du processus de sélection des coordonnateurs nationaux du SENAREC et de l'OCDD et appuiera le processus d'assurance-qualité de l'ensemble du processus devant conduire à la sélection du Coordonnateur de SENAREC.

⁵ Le Gouvernement vient de présenter son rapport national volontaire sur les ODD et compte renforcer ses capacités nationales dans le suivi de la mise en œuvre des ODD pour respecter son engagement dans ce processus auquel s'adosse le PNSD.

Il s'agit donc de participer au processus de sélection du Coordonnateur National du SENAREC et de l'OCDD en veillant à l'assurance-qualité de l'ensemble du processus en participant notamment, au processus d'analyse des dossiers et d'administration des interviews, en collaboration avec le Consultant en expert en recrutement et Ressources Humaines.

Ainsi, il devra à apporter une assistance technique au Ministère du Plan dans :

- (1) La rédaction des termes de référence pour les différents postes concernés et à l'ensemble du processus de sélection en veillant à la prise en compte des conclusions et recommandations de la revue organisationnelle du SENAREC ;
- (2) Le contrôle et assurance-qualité du processus de sélection des deux Coordonnateurs nationaux du SENAREC et de l'OCDD.

IV. Organisation de la mission

Sur le plan logistique, le consultant devra être autonome et disposer de tout équipement propre et nécessaire pour l'exécution efficace de sa mission de manière collaborative.

A la signature du contrat, le consultant sera mis à la disposition du Ministère du Plan et du SENAREC pour la réalisation de la mission. Le Ministère du Plan et le SENAREC mettront à sa disposition toutes les données et informations nécessaires à la réalisation effective de sa mission.

V. Principaux résultats et livrables attendus

Résultats

- Une liste finale des 3 candidats sélectionnés par poste (du Coordonnateur national du SENAREC et celui de l'OCDD) qui se sont classés en ordre utile à la suite du processus de sélection en vue de l'organisation des entretiens avec le Ministère du Plan ;
- Le SENAREC et l'OCDD disposent chacune d'un Coordonnateur National à l'issue du processus transparent de sélection répondant aux normes requises.

Livrables

- Des rapports d'étapes et final suivants :
 - (i) Un plan de travail devra être communiqué avant le début de la mission ; et
 - (ii) Le rapport final décrivant l'ensemble du processus, la méthodologie utilisée ainsi que le mécanisme d'assurance-qualité sera remis au Ministre du Plan au plus tard 24 heures après l'organisation des interviews.

VI. Calendrier de la mission

Le Consultant sélectionné aura la charge de réaliser : la mission relative à l'appui à la sélection d'un Coordonnateur National du SENAREC et celui de l'OCDD dans un délai de 30 jours à dater de la signature du Contrat avec le PRRAP.

VII. Qualifications requises

Le consultant indépendant devra répondre au profil ci-après :

- Détenir au minimum un master (Bac +7) en Sciences économiques, Sciences administratives, sciences juridiques, sciences politiques ou autre domaine pertinent ;
-
- Avoir participé activement dans le processus de mise en œuvre de la réforme du secteur public en Afrique et/ou en RDC ;
- Avoir une bonne expérience dans l'analyse des questions de développement et la formulation et le suivi des politiques publiques et des réformes clés ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la coordination des programmes ou projets à portée nationale ou sous régionale en matière de renforcement des capacités et financés par les bailleurs des fonds (Banque mondiale, PNUD, Banque africaine de Développement, union européenne ou union africaine,) ;
- Avoir participé dans les activités de recrutement ou de sélection pour des postes de leadership et de management des organisations, des programmes ou projets ;
- Avoir participer dans la conception et la mise en œuvre des réformes clés de l'Administration publique en République Démocratique du Congo ;
- Être capable de travailler dans un cadre multiculturel et posséder une bonne capacité de communication orale et écrite.

VIII. Respect de la clause relative à la fraude et la corruption

Le respect des normes d'éthique les plus strictes devra être observé sur l'ensemble du processus notamment conformément aux lois en vigueur en RDC ainsi qu'aux directives en vigueur à la Banque mondiale.